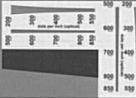
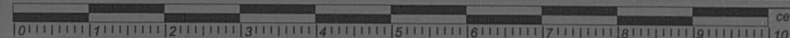
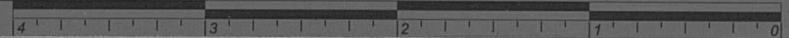


inches

centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19

	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	-68.80	-49.49	30.77	30.01	51.29	-12.72	-29.46

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

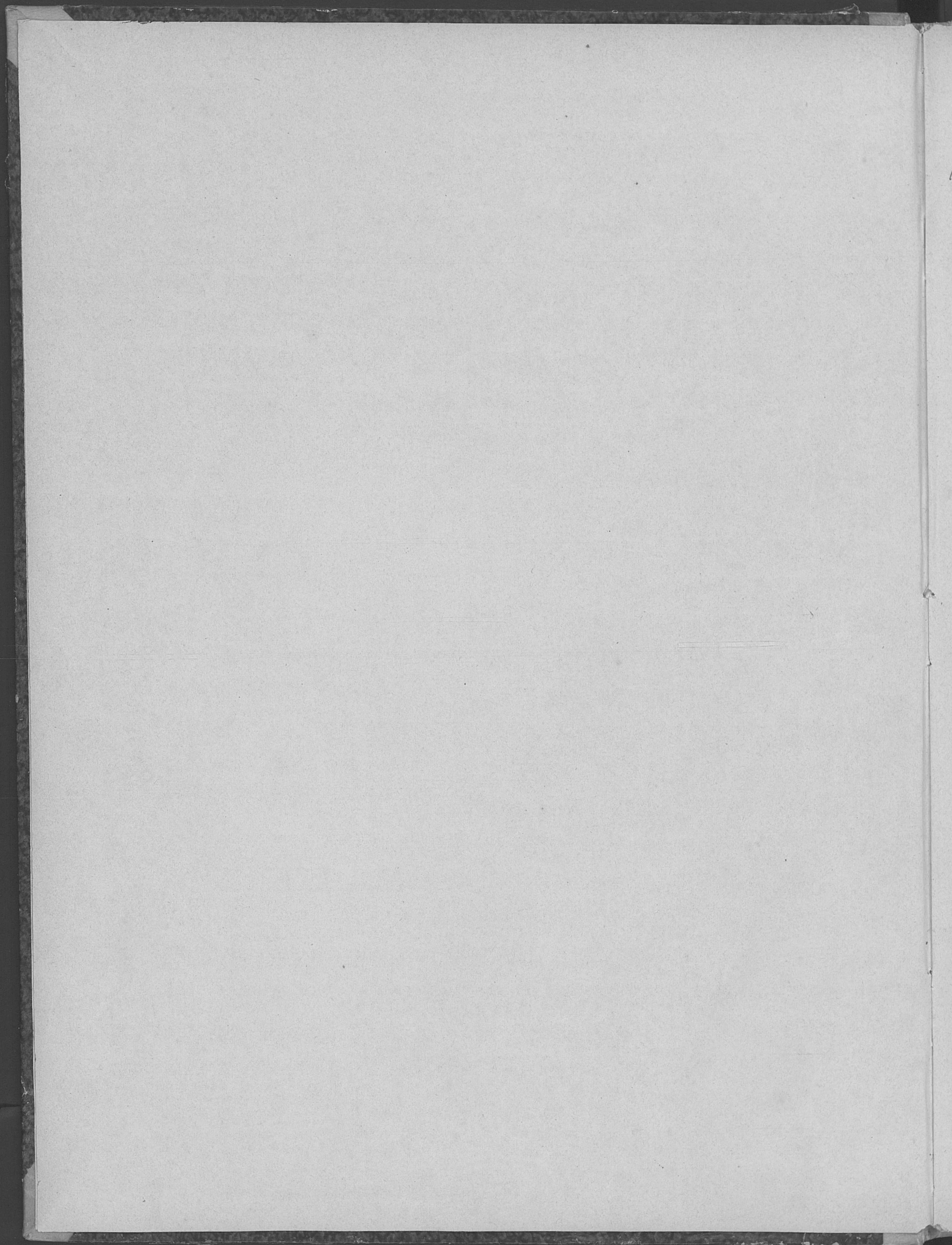
Registre des bans  
de  
Mariages de la Paroisse  
de  
Genolles  
ouvert le 1<sup>er</sup> Janvier  
— 1875 —

Archives cantonales vaudoises

R11 22001.8

Microfilm

SB 65  
Ed 58/5



Gappy  
et  
Fauchs

Les Dimanches vingt-quatre et vingt-un Janvier et sept Février mil huit cent septante  
cinq, les Bans des Epoux : --  
Samuel Louis Isaac Gappy fils majeur (né le 2 Nov. 1846) de David et de Jeanne Susanne  
née Courvoisier, de Severy, domicilié à Coings et précédemment à Duillier d'une part  
Et Louise Charlotte Anna Fauchs fille mineure et autorisée par sa mère. (née le 17 mai  
1852), de Nnette Fauchs, née Bruder, de Coings, domiciliée à Duillier, d'autre part --  
Ont et publié sans opposition dans le temple de Duillier, après que les  
Epoux eurent rempli auprès de M<sup>r</sup> Médral procureur à Begny les formalités  
d'usage. --

Ch. Dubois p<sup>r</sup> --

Aubert  
et  
Cley

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Mars, mil huit cent septante  
cinq, les Bans des Epoux : --  
Charles Benjamin Aubert, des Planches de Montreux, domicilié à Genève  
fils majeur (né le 12 août 1838) de feu Charles Immanuel Aubert, et de Susanne  
Emilie, née Vallotton sa femme, d'une part --  
Et Sophie Caroline Cley, de Givrons, domiciliée à Givrons, fille majeure,  
(née le 25 août 1850), de Jean Samuel Louis Cley et de Marie Charlotte  
née Durand, sa femme, d'autre part --  
Ont et publiés sans opposition dans le temple de Genève, après que les Epoux  
eurent rempli auprès de moi, les formalités d'usage. --

Planet  
et  
Wirsten

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit avril mil huit cent septante cinq le Ch. Dubois p<sup>r</sup>  
les Bans des Epoux: Louis Planet de Duillier, domicilié à Duillier fils majeur (né le 18 nov. 1808)  
de Jean Antoine et de Jeanne Louise née Lang, sa femme, veuf de Rose, née Perronet d'une part --  
Et Rosette Wirsten, de Gessenay, domiciliée à Genève fille majeure (née le 15 nov. 1834) de Samuel  
et de Jeanne Madeleine, née Cortaz, sa femme, d'autre part --  
Ont et publiés sans opposition dans le temple de Duillier, après que les Epoux eurent  
rempli auprès de M<sup>r</sup> Landriet, les formalités d'usage. --

C. Dubois p<sup>r</sup> --

Pilet  
et  
Hugon

Les Dimanches deux, neuf et seize Mai mil huit cent septante cinq, les Bans des  
Epoux :

Pilet, David, de Château d'Or, domicilié à Echironez fils majeur (né le 21 Mars 1849) de  
Moïse David et de Suzanne Marie née Morier Genoud sa femme d'une part.

Et Hugon Julie Louise, de Givring, domiciliée à Givring, fille majeure (née le 5 Mars 1845) de  
Jacques Louis Samuel Hugon et de Louise Françoise Augustine née Soubeyrand sa  
femme, d'autre part.

Ont été publiés sans opposition dans le temple de Genollier après que les Epoux  
eurent rempli auprès de M<sup>r</sup> Dubon pasteur à Genollier les formalités d'usage

C. Dubon p<sup>r</sup>

Baccaud  
et  
Cloye

Le Dimanche Treiz Juin mil huit cent septante cinq avec dispense du Consist.  
d'Etat pour deux Dimanches, les Bans des Epoux :

Jean Louis Baccaud, de Breventoup, domicilié à Coppet, fils de Jacques Antoine  
Baccaud et de Magdeleine née Blanchoud, veuf de Rosine Emilie née Jean prêtre  
d'une part.

Et Adèle Pauline Cloye de Genollier, domiciliée à Coppet fille de Jean  
François Samuel Muret et de Marie Charlotte née Desibenschel, divorcée de  
Marc Edouard Cloye, d'autre part.

Ont été publiés sans opposition dans le temple de Genollier, après que les Epoux eurent rempli  
auprès de M<sup>r</sup> Duperruis p<sup>r</sup> à Coppet les formalités d'usage

C. Dubon p<sup>r</sup>

Lany  
et  
Busset

Les Dimanches huit, quinze et vingt deux Aout mil huit cent septante cinq, les Bans des Epoux :

Charles Louis Lany, de Dullier, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean Charles Lany et de Louise née  
Reymond, sa femme, d'une part.

Et Henriette Julie Josephine Busset, d'Ormont-dessus, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean David et  
Busset et d'Adelaïde Françoise Berrat, sa femme, d'autre part.

Ont été publiés sans opposition dans le temple de Dullier, les Epoux ayant rempli les formalités de la Loi auprès de  
M<sup>r</sup> Bossier officier civil à Lausanne.

C. Dubon p<sup>r</sup>

Joly  
et  
Dufour

Les Dimanches quinze, vingt deux et vingt neuf Aout mil huit cent septante cinq les Bans  
des Epoux :

Joly Jacques Francois de Genolles, y domicilié, fils majeur (né le 22 avril 1838) de  
Jacques Louis Joly et de Susanne Marie nee Montet sa femme, veuf en 1<sup>re</sup> noces de  
Susanne Marie Aey d'une part. --

Et Louis Henriette Dufour d'Orzier, domiciliée au Murp fille majeure (née le 12 avril 1848)  
de Marc Antoine Salomon et de Jeanne Benigne, nee Vellon, sa femme d'autre part. --

Ont été publiés sans opposition à l'Eglise de Genolles, après que les Epoux eurent oeuille  
aupres de moi, les formalités de la Loi. --

C. Dubois p<sup>r</sup>. --

Dunoyer  
et  
Hüser

Les Dimanches vingt neuf Aout, cinq et douze Septembre mil huit cent  
septante cinq, les Bans des Epoux :

Jean Samuel Dunoyer, de Duillier, domicilié à Lausanne fils majeur  
de Benjamin Dunoyer et de Jeanne Judith Francoise, nee Goley, sa femme  
veuf en 1<sup>re</sup> noces de Françoise Susanne Dusserre d'une part. --

Et Catherine Hüser, de Worb, (Berne), domiciliée à Lausanne, fille majeure de Christophe  
Hüser, et de Marie Thérèse, sa femme, d'autre part. --

Ont été publiés sans opposition, à l'Eglise de Duillier, après que les Epoux eurent rempli  
aupres de M. Rossier officier civil à Lausanne les formalités de la Loi. --

C. Dubois p<sup>r</sup>. --

Wuischpard  
et  
Mottier

Les Dimanches vingt six Septembre, trois et six Octobre, mil huit cent septante cinq, les Bans des Epoux : --

Jules Charles Louis Wuischpard, de Givrons, domicilié à Givrons, fils majeur (né le 8 octobre 1820), de <sup>Leurs</sup> Jacques Benedict  
Wuischpard et de Marie, nee Brod'hom, sa femme, d'une part. --

Et M<sup>lle</sup> Susanne Mottier, de Château d'Oex, domiciliée à Givrons, fille majeure (née le 9 janvier 1832) de <sup>Leurs</sup> Jean Abram  
Mottier, et de Jeanne Jacqueline, nee Berliet, sa femme, d'autre part. --

Ont été publiés sans opposition, dans l'Eglise de Genolles, après que les Epoux eurent oeuille  
aupres de moi, les formalités  
d'usage. --

.. C. Dubois p<sup>r</sup>. --



Wuschpard  
Barillier  
Les Dimanches trois, six, et dix-sept Octobre, mil huit cent septante cinq, les Banns des  
Epoux:  
Louis Arrien Samuel Wuschpard, de Givrons, domicilié à Givrons, fils majeur (né le 2  
Octobre 1850) de Marc Etienne Wuschpard et de feu Jeanne Marie nie (urhod sa)  
femme d'une part.  
Et, Charlotte Louise Barillier, de Vich, domiciliée à Genollier, fille mineure et  
autorisée (née le 18 Octobre 1855) de Jean-François Daniel Barillier et de  
Sotter Fanny Annen sa femme d'autre part.  
Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Genollier, après que les Epoux eurent  
rempli auprès de moi les formalités de la Loi. C. Dubois p.<sup>r</sup>

Annen  
Schletter  
Les Dimanches dix-sept, vingt quatre et trente-un Octobre, mil huit cent septante  
cinq, les Banns des Epoux:  
Annen, François Honoré, de Dullier, domicilié à Collea-Bossy (canton de Genève)  
fils majeur de feu Jean François Annen et de Jeanne Marie Françoise Bea  
sa femme d'une part.  
Et, Mathilde Marguerite Schletter, du g<sup>d</sup> Duché de Baden, domiciliée à Collea-Bossy  
fille majeure de George Frédéric Schletter, à Weirheim (Baden) et de feu Marguerite  
Ludwig, sa femme, d'autre part; ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Dullier après  
que les Epoux eurent rempli auprès de moi la main de Collea-Bossy les formalités d'usage. C. Dubois p.<sup>r</sup>

Saugy  
Duperron  
Les Dimanches vingt quatre et trente-un Octobre, mil huit cent septante cinq  
les Banns des Epoux:  
Jean Gabriel Saugy, de Rougemont, domicilié à Genollier, fils majeur de feu  
Jean Pierre Saugy, et de Susanne Marie Cottier d'une part.  
Et Louise Madeleine Duperron, de Rougemont, domiciliée à Rougemont, fille mineure et autorisée de  
ses père et mère, Antoine Gabriel Duperron et Esther Madeleine Buisson sa femme d'autre part.  
Ont été publiés sans opposition dans le Temple de Genollier, après que les Epoux eurent rempli auprès de moi  
Genève, fuge de Paris, à Rougemont, les formalités d'usage.

C. Dubois p.<sup>r</sup>

Laydu  
et  
Kehli

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Novembre mil huit cent septante  
cinq, les Bans des Epoux:

Laydu, Marc Henri, de Givrons, domicilié à Luins, fils majeur (né le 8 mai  
1849), de Marc Antoine Laydu et d'Anne Louise Goussier, sa femme, d'une  
part. —

Et Jeanne Marguerite Kehli, de Bolligen (Berne), domiciliée à Luins, fille  
mineure (née le 30 mai 1856) de feu Jean Kehli et d'Henriette Oberhardt  
sa veuve, autorisée par sa mère. — d'autre part. —

Ont été publiés sans opposition après que les Epoux eurent rempli auprès de  
M<sup>r</sup> le procureur Dubois les formalités d'usage. — (C. Dubois p<sup>r</sup> —

Vallon  
et  
Baudin

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt huit Novembre, mil huit cent septante  
cinq, les Bans des Epoux:

Jean Pierre Vallon, fils de Charles Jules Vallon, et de Jeanne Henriette, née Gaudin  
sa femme, de Genolles, domiciliés à Genolles (née le 19 Octobre 1849). — d'une  
part. —

Et Marie Louise Baudin, fille mineure et autorisée par sa mère et son tuteur de  
feu Rodolphe Henri Baudin, et de Jenny, née Stauden, sa femme, de Mollens  
domiciliée à Crassier (France, Pays de Gen), d'autre part. —

Ont été publiés sans opposition, dans l'Eglise de Genolles, après que les Epoux  
eurent rempli auprès de M<sup>r</sup> le procureur Dubois à Genolles, les formalités d'usage. —  
(C. Dubois p<sup>r</sup> —

Baudin  
et  
Vallon

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt huit Novembre, mil huit cent septante  
cinq, les Bans des Epoux: —

Marc Henri Baudin, de Mollens, domicilié à Crassier, fils majeur, né le quatre Décembre  
mil huit cent quarante-un, de Marc Baudin, et de feu Louise Helene Alexandrine, née Huet  
sa femme d'une part. —

Et Charlotte Susanne Louise Vallon, de Genolles, domiciliée à Genolles, fille majeure (née le 17 février  
1848), de Charles Jules et de Jeanne Henriette, née Gaudin, sa femme d'autre part. —

Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Genolles, après que les Epoux  
eurent rempli auprès de M<sup>r</sup> Lecog procureur à Crassier, les formalités d'usage. —

(C. Du bon p<sup>r</sup> —

Francellet et  
Dunand Les Dimanches vingt-un et vingt huit Novembre et six Décembre mil  
huit cent septante cinq, les Bans des Epoux:

Jean Abram Samuet Francellet, de Genollier, domicilié à Genollier, fils  
majeur (né le 28 Octobre 1834) de feu Charles Henri Abram Francellet et de Louise  
Sophie Felan sa femme, veuf en 1<sup>re</sup> noces de Jenny Louise Fanchette Francellet  
née Tissot, d'une part.

Et Justine Ferdine, Dunand, de Bassins, domiciliée à Bassins, fille majeure  
(née le 19 mai 1842) de feu Jean Louis Henri Dunand et de Jeanne Marie  
Felon, sa femme d'autre part.

Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Genollier, après que les  
Epoux, eurent rempli, auprès de M<sup>r</sup> le pasteur Dubois les formalités d'usage  
C. Dubois p<sup>r</sup>

Leutwyler et  
Tenschmid Les Dimanches vingt huit Novembre, cinq et douze Décembre mil huit cent sept  
tante cinq, les Bans des Epoux:

Siegfried Leutwyler, de Wyl (Argovie), domicilié à Nyon fils majeur (né le 30 Mars  
1845) de Henri Leutwyler et de feu Anna Maria Glor, sa femme, d'une part.

Et Maria Tenschmid, de Bümpflitz (Berne), domiciliée à Genollier (Vaud) et précéd  
dem<sup>t</sup> à Morges, fille mineure et autorisée de Samuel Tenschmid et de Maria, née  
Glauser, sa femme, d'autre part.

Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Genollier, après que les Epoux eurent  
rempli auprès de M<sup>r</sup> le pasteur Dubois à Genollier, les formalités d'usage.

C. Dubois p<sup>r</sup>

Bea et  
Ducré Les Dimanches vingt huit Novembre, cinq et douze Décembre, mil huit cent septante cinq  
les Bans des Epoux:

Jean Louis Bea, de Duillier, domicilié à Duillier, fils majeur (né le 12 Mars 1849) de  
Jean Pierre Henri Bea, et de, Jeanne Louise Bourgognon, sa femme, d'une part.

Et Julie Louise Ducré, de St<sup>e</sup> Croix, domiciliée à Prangins, fille majeure (née le 4 Juillet  
1837) de Marc Armand Ducré, et de Jeanne Caroline Fanchette Moser, sa femme, d'une part.

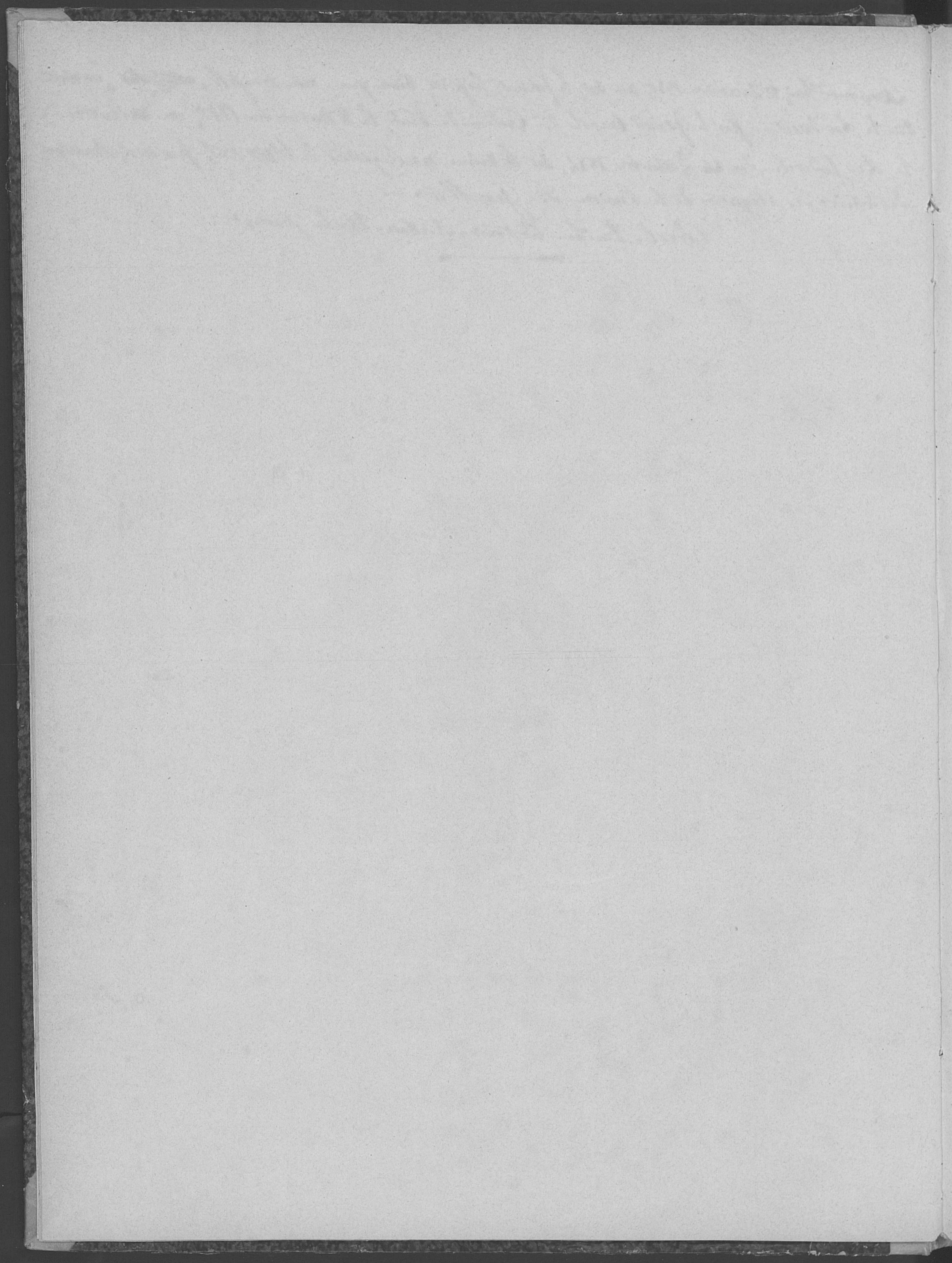
Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Duillier, après que les Epoux eurent rempli au  
près de M<sup>r</sup> le pasteur Landruet à Nyon, les formalités d'usage.

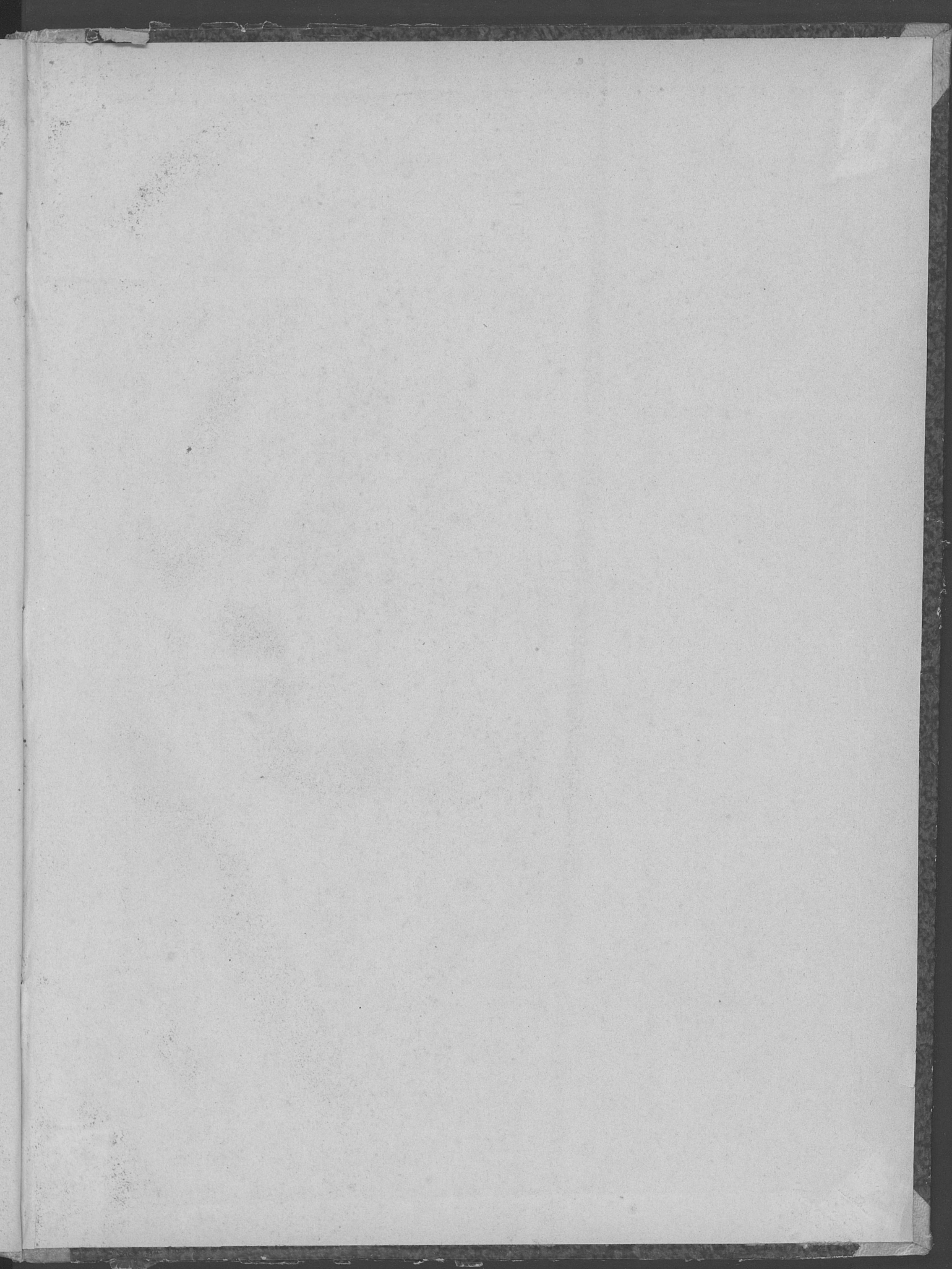
C. Dubois p<sup>r</sup>

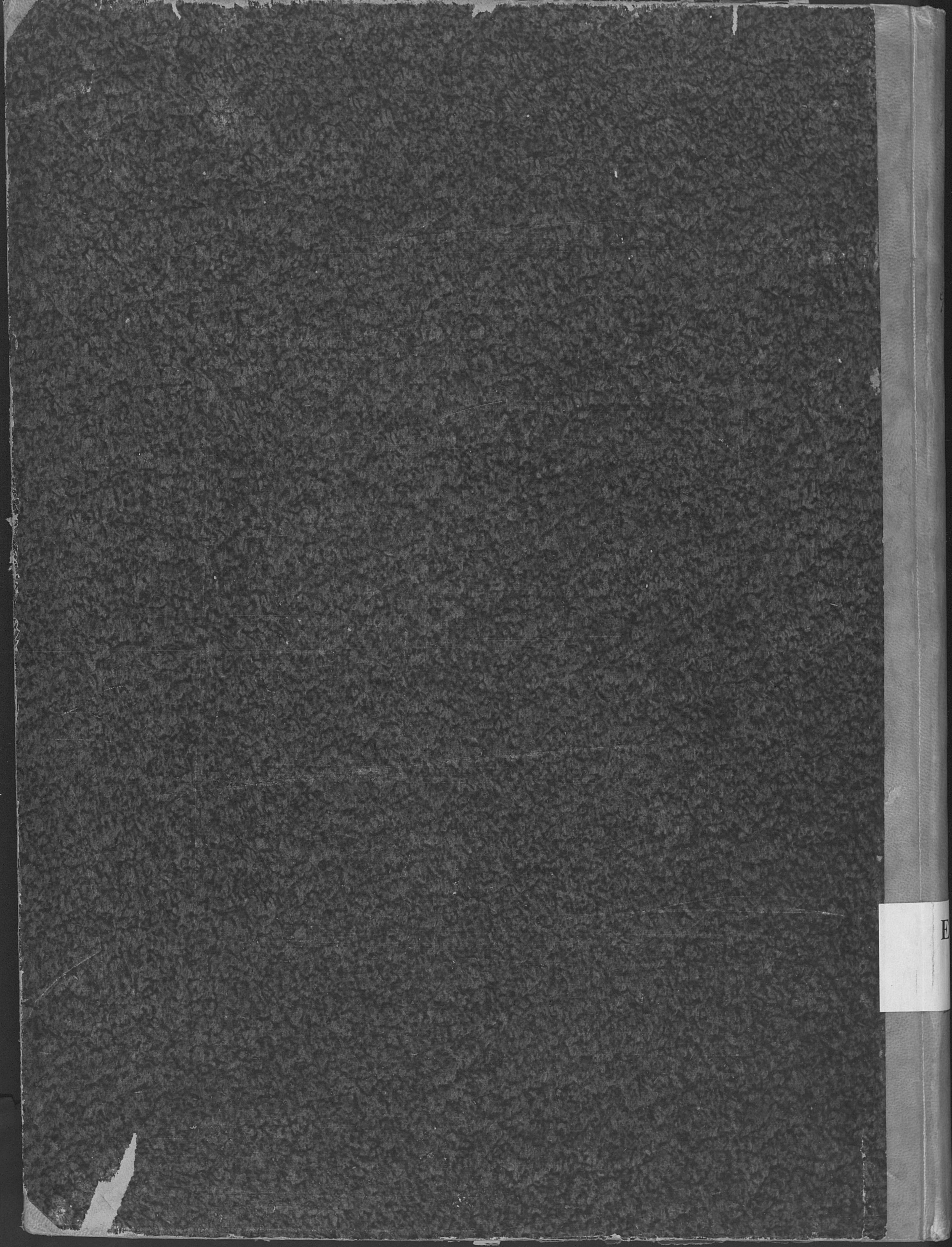
Aujourd'hui, 31 Décembre, 1875, au soir, le présent Registre, bien que non rempli, est clos, en vertu  
de la Loi votée par le Grand Conseil du Canton de Vaud, le 8 Novembre 1875, en exécution de  
la Loi fédérale du 24 Décembre 1874, sur la tenue des Registres de l'Etat civil, par moi, soussigné,  
Intendant des Registres de la Commune de Genolles. —

Charles Louis Antoine Dubois - Eberlin pasteur —

---





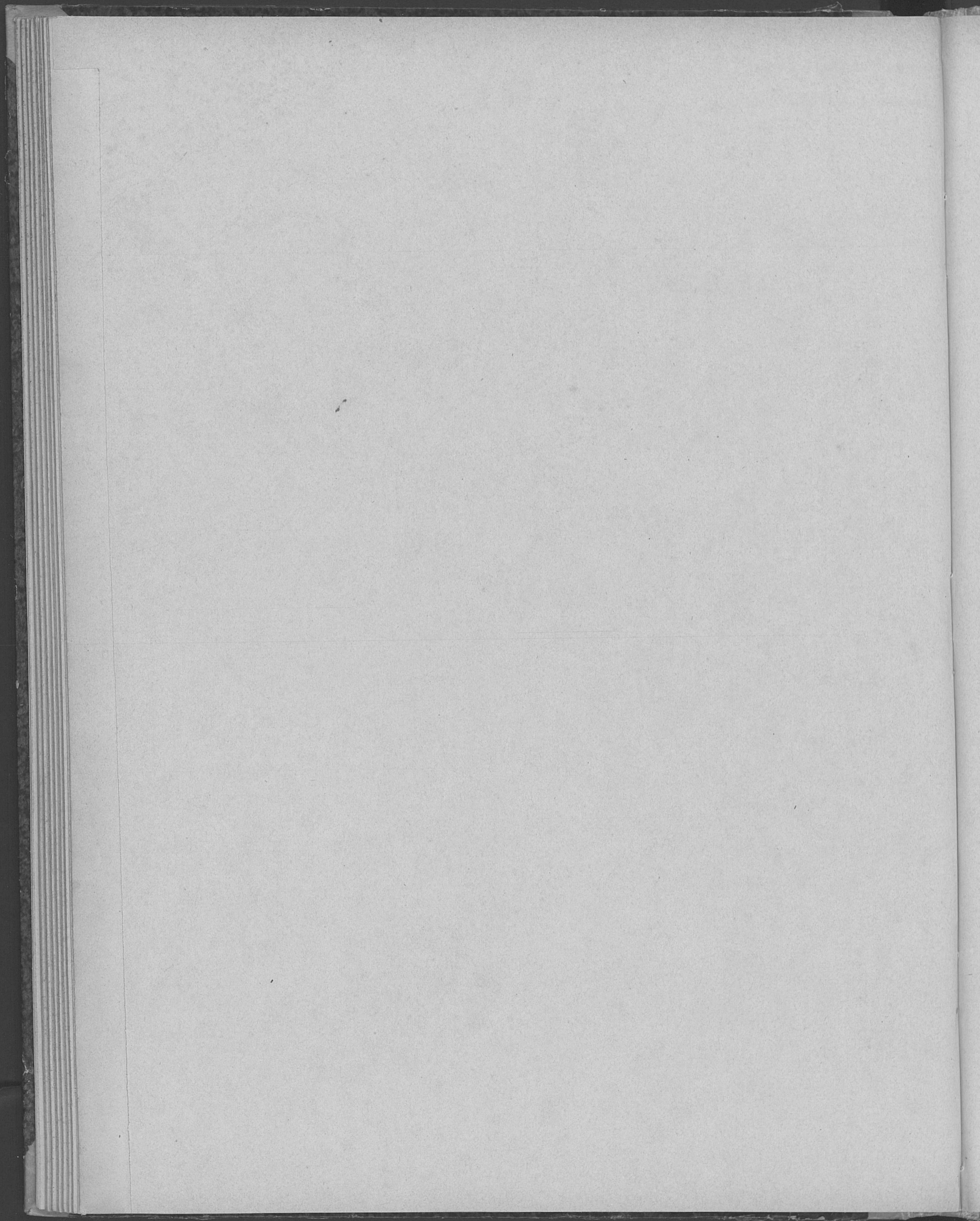


Aubert et Cley page 1<sup>re</sup>

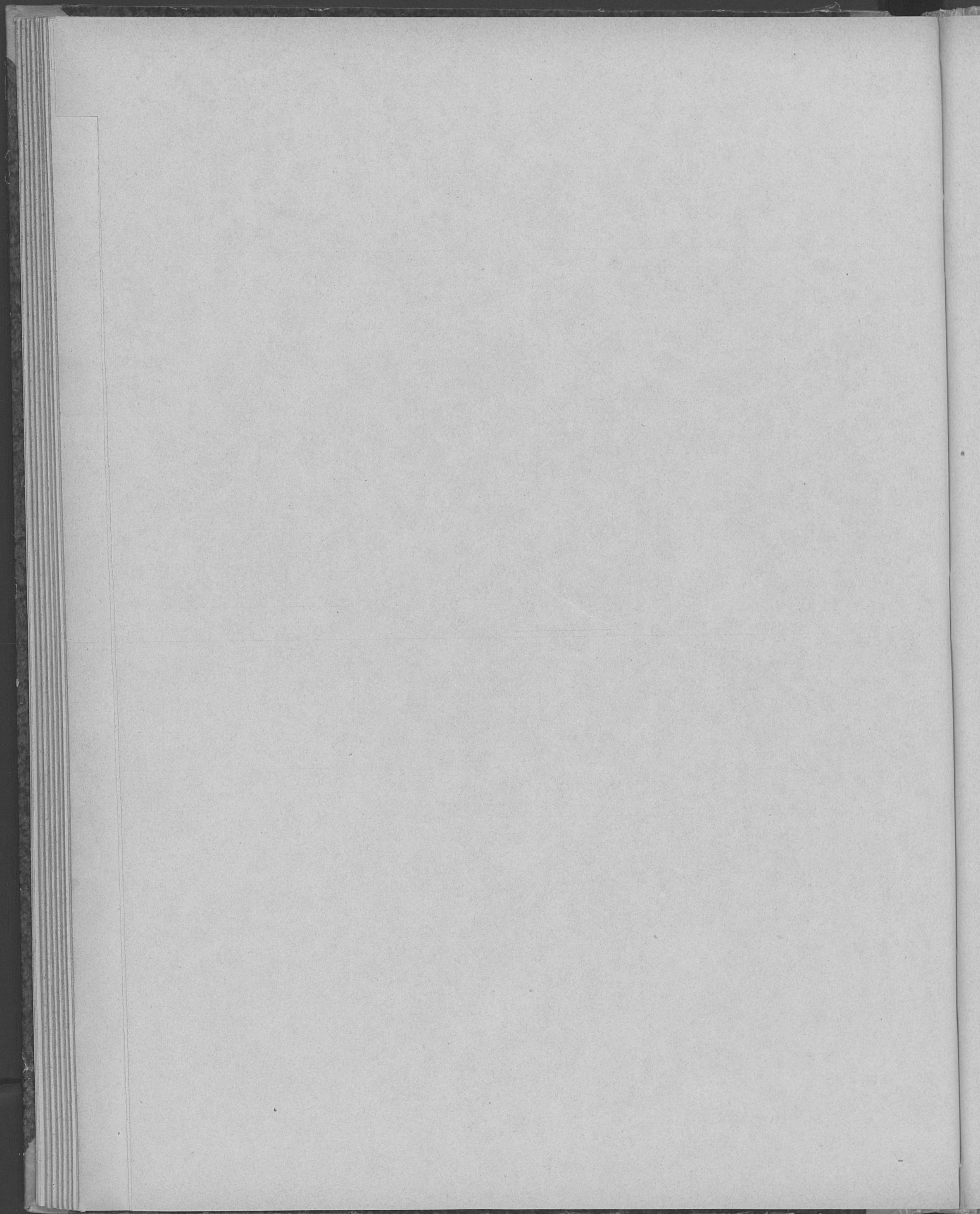
Annon et Feblletet

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

*Du*

*Tunoyes at Huset --*

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z





F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Johy ch Dufow. --

Page 3-

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

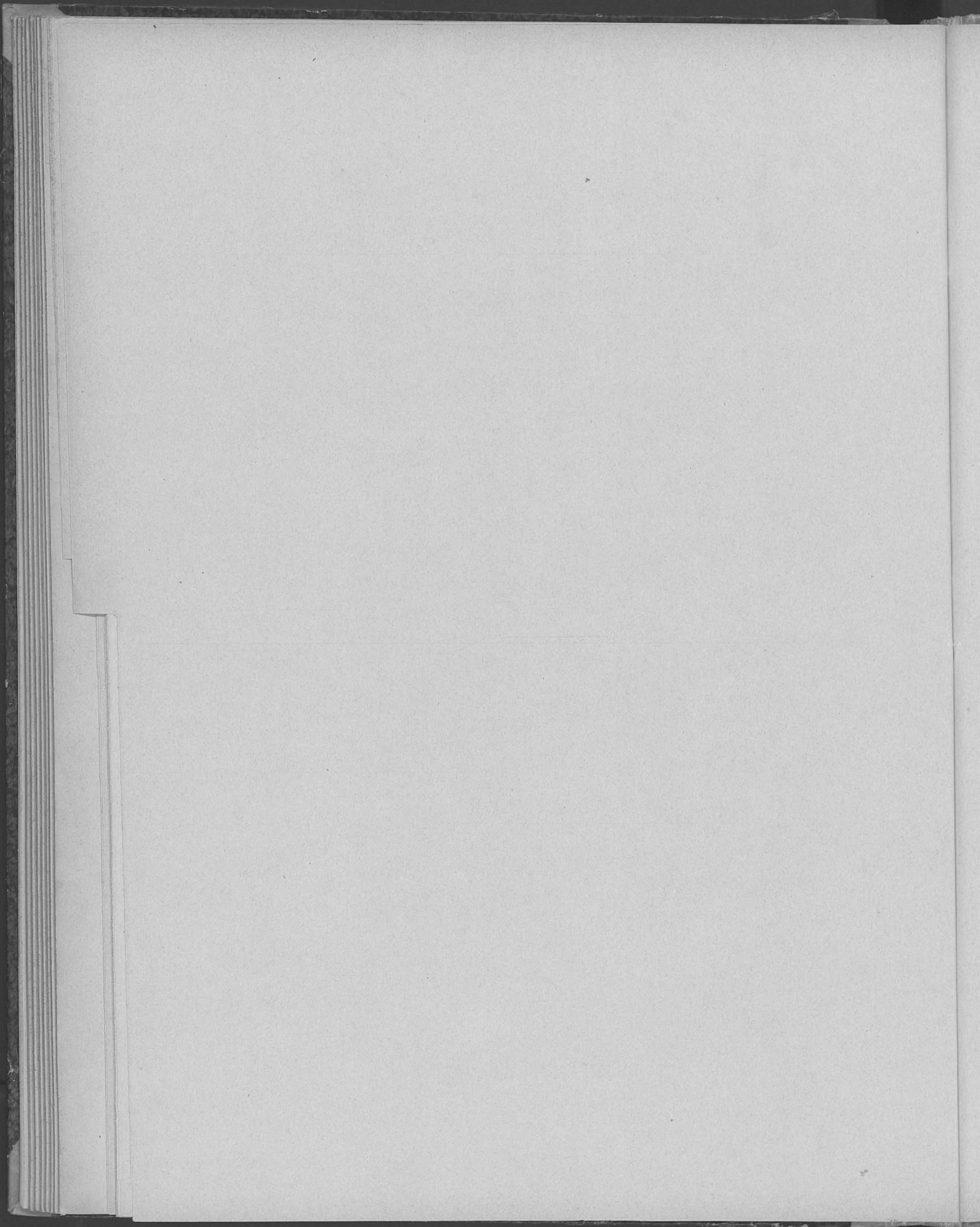
La

Lony ch Buset-

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

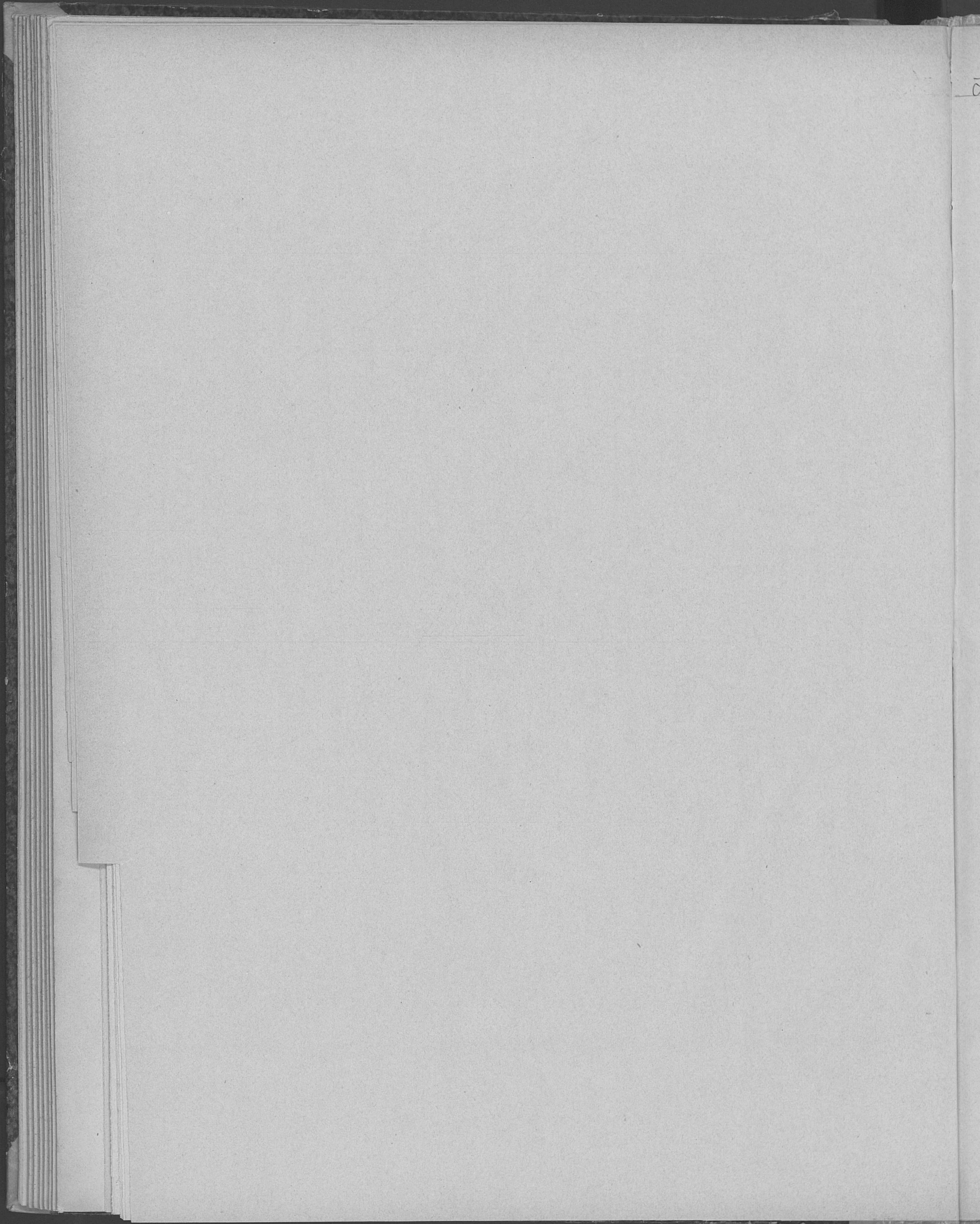


Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





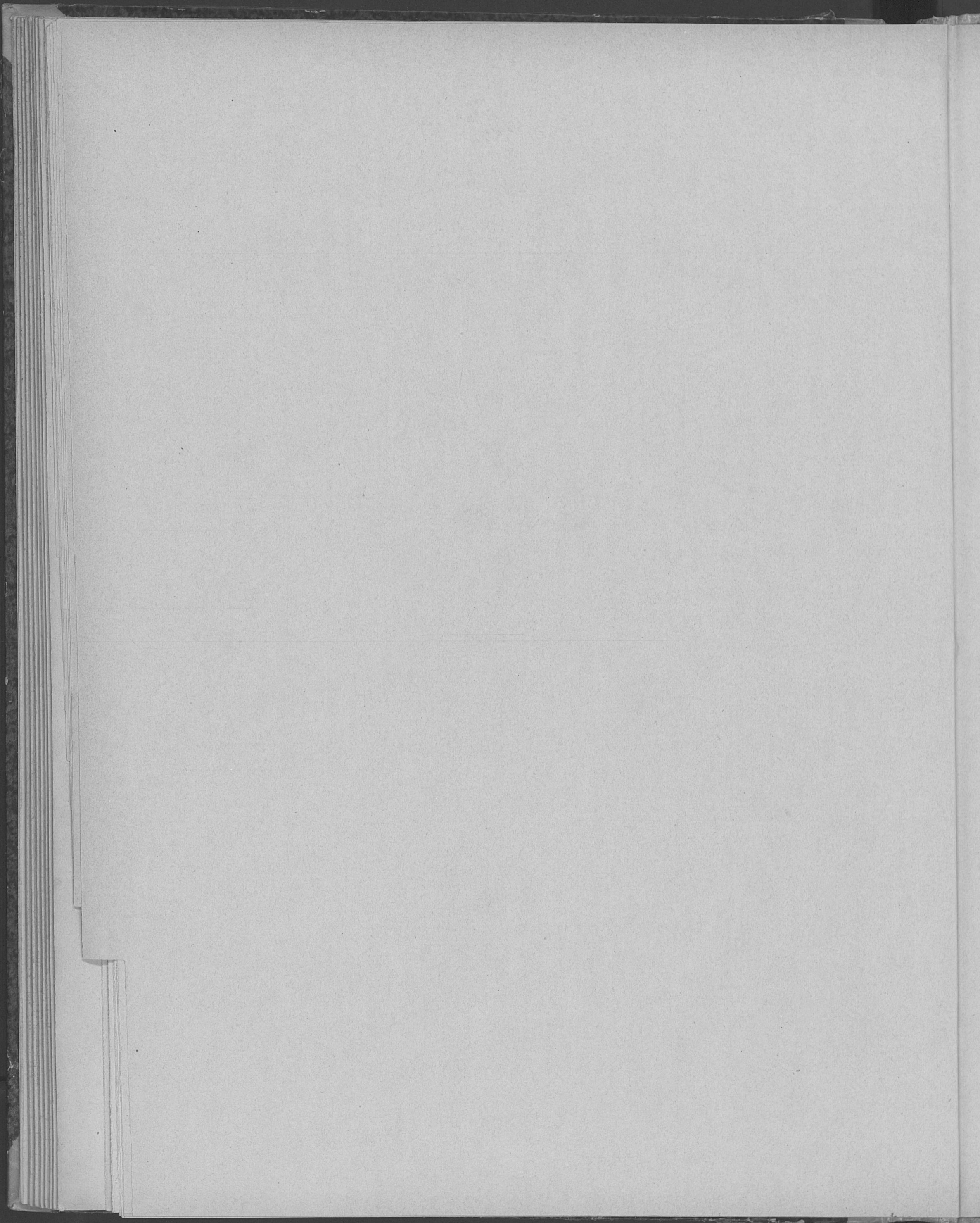
*Taugy et Dupont -*

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Ge

*Jeppu et Fauch, page 1<sup>re</sup>.*

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



U  
V  
X  
Y  
Z

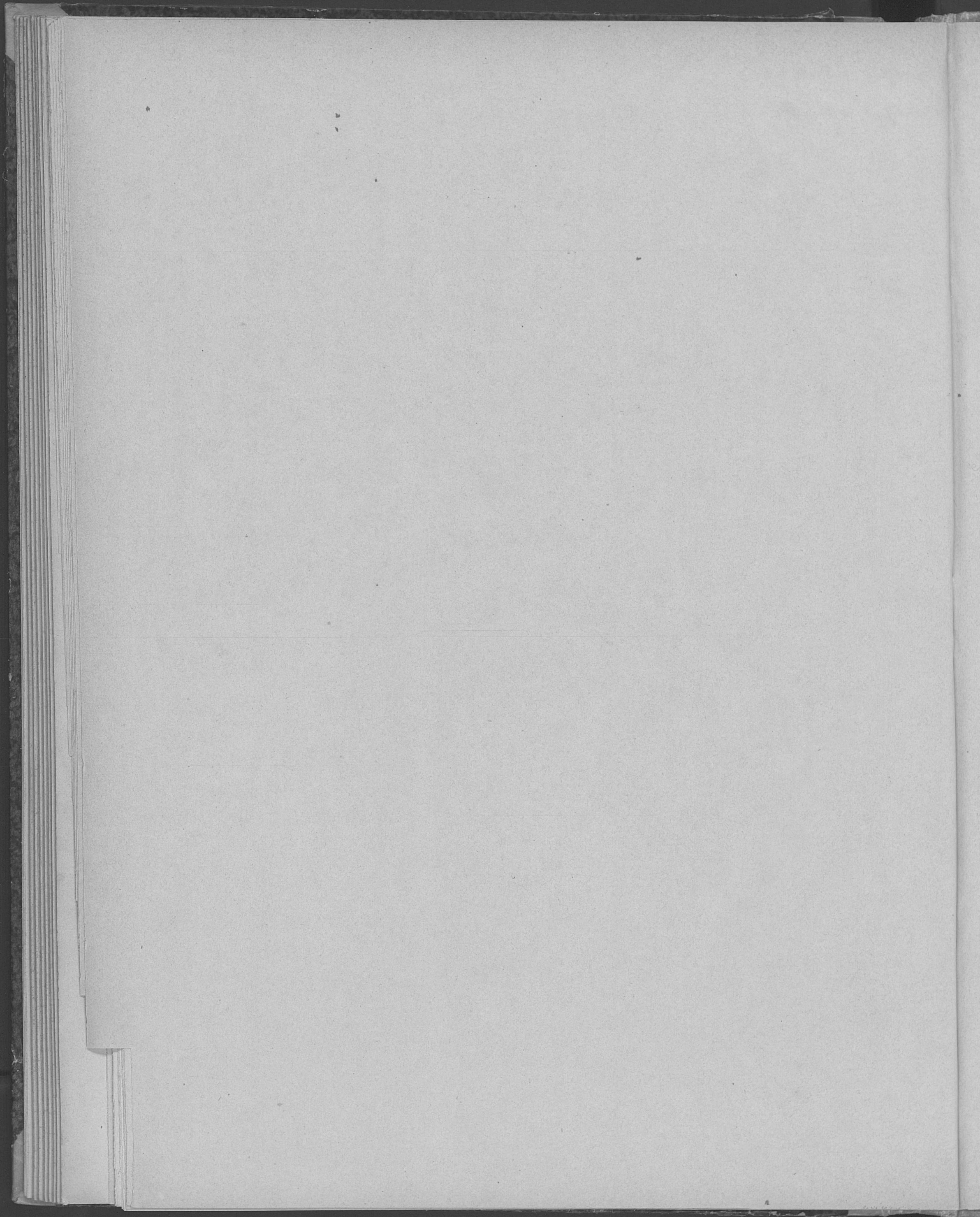
W  
W

Wuschpard et Mattier. --

Wuschpard et Basille. --

V  
X  
Y  
Z





X  
Y  
Z

